APPEL A PROJETS

FONDS DE LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE

"Accompagner l'accès aux usages du numérique"

2013

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Titre du projet :

Nom de la structure porteuse du projet :

Je soussigné (e)
Certifie que les informations jointes sont sincères et que j'ai pris connaissance et approuvé le règlement d'intervention de l'appel à projets.

A Le

(Visa du responsable de la structure présentant la demande)

Cellule Economie Numérique - 8 Route des Artifices - BP M2 - 98849 Nouméa Cedex
Téléphone : 23.64.40 – Télécopie : 24.44.70

IMPORTANT

APPEL A PROJETS

FONDS DE LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE

"Accompagner l'accès aux usages du numérique"

Date d'ouverture :
31 mai 2013

Date limite de dépôt :
30 août 2013

Date prévisionnelle de décision de financement :
Entre le 30 septembre et le 15 octobre 2013

Informations sur :
http://www.gouv.nc/
(*rubrique économie numérique*)
et
http://www.numerique.gouv.nc

Adresse d'envoi du formulaire de candidature au format numérique :
flfn@gouv.nc

Adresse de dépôt du dossier complet au format papier et sur support numérique :
Cellule économie numérique
Secrétariat général
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
8 Route des Artifices - BP M2 - 98849 Nouméa Cedex

Contact mail :
flfn@gouv.nc

Contact téléphonique :
23 64 40

Tout dossier incomplet lors de son dépôt sera rejeté lors de son instruction

A. PRESENTATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

1) IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	
• Nom de la structure :	
• Nom et prénom du représentant légal (*Président, maire, etc.*) :	
• Sigle si existant (*Exemple : ACH, GNC, etc.*) :	
• Type de structure (*Collectivité, établissement public, association, établissement d'enseignement, de formation, etc.)* :	
• Numéro de RIDET :	
• Numéro d'enregistrement au haussariat ou auprès des subdivisions administratives (*pour les associations*) :	
• Adresse postale (*Où vous seront envoyés tous les courriers du gouvernement relatifs au projet*) :	
• Téléphone :	
• Courriel :	• Site internet :
• Objet de la structure (*L'objet tel que rédigé dans les statuts pour les associations*) :	
2) LES PERSONNES REFERENTES DU PROJET	
POUR LE PILOTAGE DU PROJET	
• Nom – Prénom :	
• Fonction :	
• Direction / Service (*Lorsqu'il s'agit d'une collectivité ou établissement*) :	
• Téléphone du référent(e) :	• Courriel du référent(e) :
POUR LE DOSSIER DE SUBVENTION (*Cette personne sera également la référente pour les questions de paiement si votre dossier est subventionné*)	
• Nom – Prénom :	
• Fonction :	
• Direction / Service (*Lorsqu'il s'agit d'une collectivité ou établissement*) :	
• Téléphone du référent(e) :	• Courriel du référent(e) :

3) DESCRIPTIF DES ACTIVITES GENERALES DE LA STRUCTURE (*Faire une synthèse d'une vingtaine de lignes maximum et citer également quelques éléments chiffrés sur l'année écoulée, notamment sur le nombre d'actions et les bénéficiaires***)**

4) ANTERIORITE DU SOUTIEN DU GOUVERNEMENT (*Aides obtenues auprès du gouvernement ces trois dernières années***)**

Année	Dispositif ou projet concerné	Type (subvention, etc.)	Montant	Date de la décision
2011				
2012				
2013				

B. PRESENTATION DU PROJET

1) DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET
• Titre du projet :
• Résumé du projet (*en 6-7 phrases maximum*) :
• Date prévisionnelle de lancement du projet :
• Date prévisionnelle de fin du projet :
• Territoire(s) concernés par le projet (*structures concernées, lieux spécifiques de réalisation du projet, etc.)* :
• Descriptif du projet (*Exposez les raisons qui vous poussent à déposer ce projet et les objectifs que vous visez – Une trentaine de ligne maximum*) :

2) DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

- **<u>Descriptif des actions prévues, spécifiques aux objectifs du projet</u>** (*ne sont pas incluses les actions de gestion et d'organisation du projet*) :

Intitulé de l'action n°1 :	Objectif(s) visé(s) :	Calendrier et modalités d'exécution (*quand ? Combien de temps et comment ?*) :	Indicateurs de réussite (+) ou d'échec (-) :
Intitulé de l'action n° :	Objectif(s) visé(s) :	Calendrier et modalités d'exécution (*quand ? Combien de temps et comment ?*)	Indicateurs de réussite (+) ou d'échec (-) :
Intitulé de l'action n° :	Objectif(s) visé(s) :	Calendrier et modalités d'exécution (*quand ? Combien de temps et comment ?*)	Indicateurs de réussite (+) ou d'échec (-) :
Intitulé de l'action n° :	Objectif(s) visé(s) :	Calendrier et modalités d'exécution (*quand ? Combien de temps et comment ?*)	Indicateurs de réussite (+) ou d'échec (-) :

Intitulé de l'action n° :	Objectif(s) visé(s) :	Calendrier et modalités d'exécution (*quand ? Combien de temps et comment ?*)	Indicateurs de réussite (+) ou d'échec (-) :
Intitulé de l'action n° :	Objectif(s) visé(s) :	Calendrier et modalités d'exécution (*quand ? Combien de temps et comment ?*)	Indicateurs de réussite (+) ou d'échec (-) :

• **<u>Identification des étapes prévues, spécifiques au pilotage et à la gestion du projet :</u>**

N°	Titre de l'étape	Durée estimée	Risques / Difficultés prévues

- **<u>Identification de la population bénéficiaire du projet</u>** (*décrire le ou les publics cibles, le nombre de participants, etc.*) :

- **<u>Caractère innovant[1] du projet :</u>**

- **<u>Descriptif des actions de communication prévues dans le cadre du projet :</u>**

3) PARTENARIAT

- Descriptif des partenariats (*Exposez vos partenariats avec d'autres structures travaillant sur une même problématique, un même territoire ou auprès du même public, lors de la conception et/ou de la concrétisation du projet*)

[1] Le sens donné à innovation est très large et ne se limite pas à l'innovation technologique. L'innovation peut également concerner les usages ou encore les méthodes pédagogiques.

4) MOYENS NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET

RESSOURCES HUMAINES

- Identification des acteurs du projet, internes à la structure :

Nom-Prénom	Fonction	Rôle dans le projet	Courriel	Téléphone

- Identification des acteurs du projet, externes à la structure :

Nom-Prénom	Fonction	Rôle dans le projet	Courriel	Téléphone

MATERIELS, EQUIPEMENTS, PRESTATIONS ET SERVICES[2]

Matériels et équipements	Prestations et services	Autres

[2] Décrire les matériels, équipements, prestations et services nécessaires au projet. Seront joints au dossier les pièces justificatives des dépenses liées (devis).

C. EVALUATION DU PROJET

1) IDENTIFICATION DES FREINS ET RISQUES

- Décrire les freins potentiels à la réalisation du projet et les risques susceptibles de réduire son impact

2) ASSURANCE DE LA PERENNITE

- Présenter les éléments qui permettent de garantir la pérennité du projet

3) IMPACT ET RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

- Décrire l'impact envisagé du projet sur la population cible et le territoire concerné (*Préciser notamment les indicateurs d'atteinte des résultats prévus*)

D. PLAN DE FINANCEMENT

1) RAPPEL DU CADRE D'INTERVENTION FINANCIERE DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE[3]

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie intervient :
  - En investissement à hauteur de 50% maximum des dépenses éligibles en année 1 ;
  - En fonctionnement à hauteur de 50% maximum des dépenses éligibles en année 1 et 30% maximum des dépenses éligibles en année 2.

- La subvention totale par dossier est plafonnée à 9 millions de francs CFP (*5 millions pour les dépenses d'investissement et 4 millions pour les dépenses de fonctionnement sur l'ensemble des deux années*).

- Les porteurs de projets devront faire preuve de rigueur et de clarté dans la distinction des dépenses qui relèvent de l'investissement de celles qui relèvent du fonctionnement, dans le montage financier.

- Les pièces justificatives (*devis*) liés aux postes de dépenses devront être jointes au dossier.

2) INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT				
DEPENSES			**RECETTES**	
DEPENSES ELIGIBLES GOUVERNEMENT			DESIGNATION	MONTANT
POSTES DEPENSES[4]		MONTANT		
P1			Aide du gouvernement correspondant à 50% des dépenses éligibles (plafond de 5 millions CFP)	0
P2				
P3				
P4				
P5				
P6				
D : S-Total 1		0	**R : S/Total 1 (50% de D : S-Total 1)**	0
DEPENSES NON ELIGIBLES GOUVERNEMENT			**AUTRES RECETTES**	
POSTES DEPENSES		MONTANT	DESIGNATION	MONTANT
P7				
P8				
P9				
P10				
D : S-Total 2		0	**R : S/Total 2**	0
Total général des dépenses (D=S-Total 1 + S-Total 2		0	Total général des recettes (R= S/Total 1 + S/Total 2)	0

[3] Cf. règlement d'intervention chapitre B.5
[4] Regrouper les postes de dépenses par ensemble et par devis

3) FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT ANNEE 1				
DEPENSES ANNEE 1			**RECETTES ANNEE 1**	
DEPENSES ELIGIBLES GOUVERNEMENT			DESIGNATION	MONTANT
POSTES DEPENSES[5] ANNEE 1		MONTANT	Aide du gouvernement correspondant à 50% des dépenses éligibles (plafond de 4 millions CFP – Année 1 + année 2)	0
P1				
P2				
P3				
P4				
P5				
P6				
D : S-Total 1		0	**R : S/Total 1 (50% de D : S-Total 1)**	0
DEPENSES NON ELIGIBLES GOUVERNEMENT			**AUTRES RECETTES ANNEE 1**	
POSTES DEPENSES ANNEE 1		MONTANT	DESIGNATION	MONTANT
P7				
P8				
P9				
P10				
D : S-Total 2		0	**R : S/Total 2**	0
Total général des dépenses (D=S-Total 1 + S-Total 2		0	Total général des recettes (R= S/Total 1 + S/Total 2)	0

FONCTIONNEMENT ANNEE 2				
DEPENSES ANNEE 2			**RECETTES ANNEE 2**	
DEPENSES ELIGIBLES GOUVERNEMENT			DESIGNATION	MONTANT
POSTES DEPENSES[6] ANNEE 2		MONTANT	Aide du gouvernement correspondant à 30% des dépenses éligibles (plafond de 4 millions CFP - Année 1 + année 2)	0
P1				
P2				
P3				
P4				
P5				
P6				
D : S-Total 1		0	**R : S/Total 1 (30% de D : S-Total 1)**	0
DEPENSES NON ELIGIBLES GOUVERNEMENT			**AUTRES RECETTES ANNEE 2**	
POSTES DEPENSES ANNEE 2		MONTANT	DESIGNATION	MONTANT
P7				
P8				
P9				
P10				
D : S-Total 2		0	**R : S/Total 2**	0
Total général des dépenses (D=S-Total 1 + S-Total 2		0	Total général des recettes (R= S/Total 1 + S/Total 2)	0

[5] Regrouper les postes de dépenses par ensemble et par devis
[6] Regrouper les postes de dépenses par ensemble et par devis

4) SYNTHESE FINANCIERE

Coût total du projet	0 FCFP
Montant total en investissement	0 FCFP
Montant total en fonctionnement	0 FCFP

Montant de la subvention <u>d'investissement</u> sollicitée *(50% des dépenses éligibles)*	0 FCFP
Montant de la subvention de <u>fonctionnement</u> sollicitée pour <u>l'année 1</u> *(50% des dépenses éligibles)*	0 FCFP
Montant de la subvention de <u>fonctionnement</u> sollicitée pour <u>l'année 2</u> *(30% des dépenses éligibles)*	0 FCFP

E. COMMENTAIRES LIBRES